
Procès-verbal de la 1^{re} assemblée publique de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) tenue le mercredi 25 février 2026 à 19h00

Personnes présentes	Mme Nathalie Cauchon Mme Anaïs Michaud-Cloutier Mme Célia Kingsbury Mme Alexandra W. Laudé M. Léon Gatien	Présidente Administratrice Administratrice Administratrice Administrateur
Personnes absentes	Mme Karine Descôteaux M. François Dubois	Administratrice et représentante des usagers du transport régulier. Vice-président et représentant des usagers du transport adapté
Personnes ressources	M. Patrice Dupuis	Directeur général et secrétaire corporatif

1. Mot de bienvenue du président

Mme Nathalie Cauchon, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

2. Prise des présences

M. Patrice Dupuis procède à la prise des présences et le quorum est constaté.

3. Déclaration d'intérêt

Aucun membre ne déclare son intérêt sur l'un ou l'autre des sujets à l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(01-26) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Léon Gatien
APPUYÉ DE : Mme Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel en ajoutant, séance tenante, le point suivant en varia :

1. Location garage de service pour le transport adapté

ADOPTÉE

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 17 décembre 2025

(02-26) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anaïs Michaud-Cloutier
APPUYÉE DE : M. Léon Gatien

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le secrétaire corporatif soit dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée publique du 17 décembre 2025 ;

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique du 17 décembre 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

6. Adoption des comptes à payer du mois de décembre 2025 et janvier 2026

(03-26) IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Célia Kingsbury
APPUYÉE DE : Mme Alexandra W. Laude

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que soient adoptés, tels que déposés, les comptes à payer par chèques et les paiements directs couvrant la période du 1^{er} décembre au 31 décembre 2025 pour une somme totale de 1 535 156,89 \$

Que soient adoptés, tels que déposés, les comptes à payer par chèques et les paiements directs couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2026 pour une somme totale de 2 840 797,67 \$

ADOPTÉE

7. Adoption du règlement 164-A – Délégation de pouvoir

(04-26) ATTENDU que la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) à adopter son règlement 164 en 2022 pour la délégation de pouvoir.

ATTENDU que la Société de transport de Trois-Rivières, par suite de l'embauche d'une agente à l'approvisionnement, doit modifier son règlement pour y insérer ce nouveau poste ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Célia Kingsbury
APPUYÉE DE : Mme Alexandra W. Laude

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le nouveau règlement 164A pour la délégation de pouvoir soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

8. Adjudication du contrat pour service professionnels projet électrification garage actuel

(05-26) ATTENDU QUE la STTR doit faire l'installation d'équipements de recharge afin de pouvoir alimenter les futurs autobus entièrement électriques.

ATTENDU QUE ce projet est inscrit au PQI et qu'il est admissible aux subventions di PITC.

ATTENDU QUE la STTR est procédé à l'appel d'offre sur SEAO # 26-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Léon Gatien
APPUYÉ DE : Mme Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE, par suite de l'analyse des soumissionnaires, le contrat soit octroyé à la firme EXP au montant de 247 312\$ avant taxes applicable.

ADOPTÉE

9. Adoption de mandataires pour la signature des effets bancaires

(06-26) CONSIDÉRANT le départ de M. Michel Byette au poste de président ;

CONSIDÉRANT que le président de la société de transport de Trois-Rivières est mandataire pour la signature des effets bancaires.

CONSIDÉRANT que Mme Nathalie Cauchon a été nommé présidente de la STTR en date du 18 février 2026.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Célia Kingsbury
APPUYÉE DE : Mme Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE nommer Mme Nathalie Cauchon comme mandataire pour la signature des effets bancaires.

ADOPTÉE

10. Autorisation de signature du contrat pour taxi9000.

(07-26) CONSIDÉRANT que la société de transport de Trois-Rivières à le mandat de livré un service de transport adapté ;

CONSIDÉRANT que la société de transport de Trois-Rivières peut utiliser des ressources externes pour délivrer une partie de ses services.

CONSIDÉRANT que la société de transport de Trois-Rivières, selon l'article 83 de la loi sur les sociétés de transport. (RLRQ, chapitre S-30.01) peut octroyer un contrat de gré à gré pour délivrer ses services.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Célia Kingsbury
APPUYÉE DE : Mme Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE M. Patrice Dupuis, soit autorisé à signer le contrat de 5 ans avec la compagnie Taxi9000.

ADOPTÉE

11. Affaires diverses

a) Location d'un garage de service pour le transport adapté

(08-26) CONSIDÉRANT que la société de transport de Trois-Rivières a comme mandat d'effectuer le service de transport adaptés sur le territoire de la ville de Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT que les subventions pour l'agrandissement de son centre de service actuel ont été retiré des programmes de financement du gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT un manque d'espace pour les fonctions d'exploitation et d'administration du service de transport adapté.

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Léon Gatien

APPUYÉ DE :

Mme Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE M. Patrice Dupuis, soit autorisé à signer le contrat de location de 5 ans au 8445 Boul. Parent de Trois-Rivières au montant maximum de 230 000\$ / année avant taxes applicables.

QUE M. Patrice Dupuis soit autorisé à entreprendre les travaux nécessaires à l'adaptation du local pour un montant total de 310 000\$ avant taxes applicable.

ADOPTÉE

12. Période de questions

S.O.

13. Date de la prochaine réunion

La prochaine assemblée publique aura lieu le mercredi 25 mars 2026 à 19 h.

14. Levée de l'assemblée

(09-26) IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Léon Gatien

APPUYÉ DE :

Mme Nathalie Cauchon

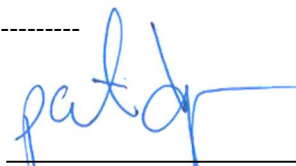
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 19 h 20.

ADOPTÉE



Mme Nathalie Cauchon
Présidente



M. Patrice Dupuis
Secrétaire corporative